



PRÉFÈTE DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lyon, le 09 AVR. 2024

La préfète

à

Mesdames et Messieurs les maires du Rhône
dont la commune est raccordée
au Système d'Alerte et d'Information des Populations
ou dont la commune est équipée d'une sirène d'alerte

Mesdames et Messieurs les directeurs d'un établissement industriel
classé SEVESO

Objet : report de l'essai mensuel du 1^{er} mai 2024

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'un établissement industriel,

L'article 4 de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte prévoit que « les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent s'assurer du bon fonctionnement de leurs matériels (sirènes relevant de l'État, des communes et des établissements industriels, autres que les aménagements hydrauliques), le premier mercredi de chaque mois ».

Le premier mercredi du mois est férié (1^{er} mai 2024), tout comme l'est également le second (mercredi 8 mai 2024), ce qui ne permet pas le report habituel d'une semaine de l'essai mensuel.

Dans ce contexte particulier, Monsieur le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a décidé de procéder au report de l'essai mensuel au **jeudi 2 mai 2024**, aux horaires habituels.

Aussi, je vous demande de bien vouloir en informer vos administrés par tout moyen laissé à votre convenance. Une information sera également assurée par le service de la communication de la préfecture.

Le service interministériel de défense et de protection civiles reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour la préfète,
La préfète déléguée
pour la défense et la sécurité,

Juliette BOSSART-TRIGNAT

En copie :

- Madame la Présidente de l'association des Maires du Rhône
- Monsieur le Président de l'association des Maires ruraux du Rhône
- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche sur Saône
- Monsieur le sous-préfet chargé de l'arrondissement de Lyon
- Madame la sous-préfète en charge du Rhône Sud
- Monsieur le chef de l'Etat-Major Interministériel de la zone Sud-Est
- Monsieur le directeur départemental et métropolitain du service d'incendie et de secours
- Monsieur le chef de la communication interministérielle de la préfecture
- Monsieur le directeur interdépartemental de la police nationale
- Madame la commandante du groupement de gendarmerie du Rhône